



Communiqué de presse
Pour diffusion

Plan québécois des infrastructures

La Jeune Chambre de commerce de Montréal se réjouit de l'initiative du gouvernement Charest et souhaite un suivi serré de la gestion et des finances du projet

Montréal, le 12 octobre 2007 – La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) applaudit l'initiative « Des fondations pour réussir » annoncée jeudi matin par le gouvernement du Québec, qui lance ainsi un des plus grands chantiers économiques de l'histoire de la province. Cette initiative promet d'apporter des améliorations significatives dans la gestion des infrastructures collectives à travers la province, en plus de représenter une excellente opportunité de redéfinir les priorités et de soutenir le développement économique du Québec. Par ailleurs, la JCCM insiste sur l'importance de bien encadrer le projet, en matière de gestion et de finances, et recommande à cet effet que le projet soit réalisé dans un contexte de partenariat public-privé.

« En annonçant ces investissements, M. Charest et son équipe assument le leadership requis afin de doter la province d'une nouvelle vitalité. Je me réjouis de constater l'élaboration de nouveaux objectifs de réussite et de prospérité. En favorisant la modernisation, la réfection et la préservation des infrastructures collectives, le gouvernement agit de façon responsable et reconnaît le besoin de nouvelles exigences dans la gestion publique », soutient Pierre-Etienne Simard, président de la JCCM. « Par ailleurs, la gestion des différents projets devra être encadrée de façon adéquate afin de mener les initiatives à terme et sans dépassements de coûts, ce qui pourra être réalisé par une participation du secteur privé au projet », ajoute-t-il.

En 2005, la JCCM publiait un mémoire intitulé « Pour un Québec inclusif et compétitif : favoriser l'accroissement de la compétitivité de Montréal à travers la promotion d'une culture de partenariat », et y recommandait que le gouvernement du Québec modernise et innove en matière d'infrastructures, le tout en favorisant la mise sur pied de projets gérés dans un contexte de partenariats public-privé. La JCCM est d'avis que ce type de partenariat permet d'assurer un meilleur contrôle de la gestion et des finances des projets à être réalisés.

« Nous sommes très heureux de retrouver dans ce Plan des infrastructures certains aspects faisant écho aux recommandations de la JCCM en matière de développement

et de gestion des infrastructures, un élément clé d'une stratégie visant à améliorer la productivité du Québec, de même que la qualité de vie des citoyens », a ajouté M. Simard. « Nous souhaitons également que ces chantiers se concrétisent selon l'échéancier prévu de 15 ans et voulons rappeler l'importance d'investir la majorité des sommes dans la grande région de Montréal. Afin d'atteindre les objectifs du plan dans cette période, et dans la mesure où le gouvernement cherche à gérer ces projets de manière efficace, il se doit de considérer la réalisation de tous ces chantiers dans un contexte où le privé apporte une importante contribution », conclut-il.

La JCCM souhaite en outre que les sommes soient attribuées dans l'ordre suivant : les infrastructures scolaires pour en assurer la pérennité, les infrastructures médicales pour supporter notre système de santé, les infrastructures de transport collectif pour permettre le développement durable et finalement les infrastructures culturelles pour appuyer la promotion et la diffusion des talents québécois.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 400 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu d'échange incontournable pour les jeunes professionnels de la grande région de Montréal et de partout au Québec, leur permettant de prendre part activement aux débats de société et d'avoir un impact sur l'avenir de cette dernière. Visitez le www.jccm.org.

-30-

Pour information ou une entrevue :

Marie-Eve Gagnon
Chargée de communication
Jeune Chambre de commerce de Montréal
Tél. : (514) 845-4951, poste 24